

Séance publique du conseil communal du 10 octobre 2024

Approbation de l'ordre du jour.

1. Décision d'adhésion au projet Fairtrade ;
2. Approbation du plan de coupe et de culture pour 2025 ;
3. Approbation d'actes, de contrats et de conventions ;
4. Approbation des statuts de l'a.s.b.l. « Technical Rescue Team LX a.s.b.l. » ;
5. Approbation d'un règlement concernant l'utilisation du service de transports « Night Rider » ;
6. Allocation d'un subside extraordinaire à l'association sans but lucratif « Réidener Jugendtreff » ;
7. Décision concernant l'arrêt de la procédure entamée relative au projet de modification ponctuelle du PAG « Parc Worré » ;
8. **HUIS CLOS** : Avancement en grade d'un fonctionnaire ;
9. **HUIS CLOS** : Classement d'un ouvrier communal dans la carrière E ;

Toutes les décisions à part celle relative aux points de l'ordre du jour numéros 7 et 9 ont été prises à l'unanimité.

Décision d'adhésion au projet Fairtrade

Décision d'adhésion au projet Fairtrade. Cette résolution a été prise dans un but de favoriser la création de plus d'équité dans le commerce mondial tout en aidant en tant qu'autorité locale à améliorer la vie des producteurs défavorisés en Afrique, en Asie et en Amérique latine afin que ceux-ci bénéficient d'un commerce équitable.

Approbation du plan de coupe et de culture pour 2025

Ce point de l'ordre de jour sera reporté à une date ultérieure.

Approbation d'actes, de contrats et de conventions

- Approbation de la convention du 11 septembre 2024 ayant pour objet de déterminer les modalités de coopération entre le Ministère, la Commune ayant le siège de l'école fondamentale et l'École de musique dans le cadre de projets de collaboration d'une durée maximale d'un trimestre par classe et pour l'année scolaire 2024/2025 entre l'enseignement fondamental et l'enseignement musical communal et à raison d'une leçon hebdomadaire par classe dans les écoles fondamentales de la Commune ;
- Approbation de la convention du 10 septembre 2024 conclue avec CLT-UFA SA ayant pour objet l'installation de caméras de streaming dans le hall sportif par « RTL » ;
- Approbation de la convention du du 4 juillet 2024 conclue entre la Ministre de la Famille et de l'Intégration, les collèges des bourgmestres et échevins des communes de Beckerich, Ell, Grosbous-Wahl, Préizerdaul, Rambrouch, Saeul, Useldange, Vichten, Redange/Attert et l'organisme gestionnaire Doheem versuergt asbl concernant le Centre régional d'animation et de guidance pour personnes âgées « Atertdall » pour une durée d'un an avec effet au 1 janvier 2024 ;
- Approbation du contrat de bail du 1 juillet 2024, conclu entre la commune de Redange/Attert et le Syndicat intercommunal « De Réidener Kanton », pour les besoins du « Sportkreess Atert », concernant une surface de bureaux de 58m² située dans le bâtiment de l'ancienne justice de paix, sis commune de Redange, 33a, Grand-Rue au prix de 648,00.- € par mois et d'un forfait mensuel de 65,00.- € concernant les frais occasionnés par le chauffage et l'eau chaude, pendant la période de 3 ans allant du 1 juillet 2024 au 30 juin 2027 ;
- Approbation de l'acte de vente numéro 13.541/2024 du 4 juin 2024, par lequel l'Administration communale de Redange/Attert acquiert la propriété immobilière ci-après, sise sur le territoire de la commune de Redange/Attert, inscrite au cadastre de la même commune, section D de Redange, à savoir : Parcellle no 104/6310, "Grand-Rue", place, d'une contenance de 11 ares et 61 centiares ; Parcellle no 104/6311, "Grand-Rue", place, d'une contenance de 2 ares et 98 centiares au prix total de 1.077.680.-€ euros ;
- Approbation de la convention ainsi que du projet d'exécution (partie graphique -et partie

écrite : devis + note technique) relatifs au projet d'aménagement particulier "Auf der Tonn" concernant des fonds sis commune de Redange/Attert, section E de Redange, au lieu-dit "Auf der Tonn" inscrits sous les numéros 214/942, 214/1140, 214/1106 et 214/1139 du cadastre.

Approbation des statuts de l'a.s.b.l. « Technical Rescue Team LX »

Approbation du dépôt des statuts présentés par l'a.s.b.l. « Technical Rescue Team LX».

Approbation d'un règlement concernant l'utilisation du service de transports « NightRider »

Approbation d'un règlement limitant le financement communal des trajets du service de transports Night Rider à 16 trajets simples ou bien à 8 allers/retours par usager et par année de calendrier. Tout trajet excédant la limite financée par la commune est à la charge de l'usager.

Allocation d'un subside extraordinaire à l'association sans but lucratif « Réidener Jugendtreff »

Allocation d'un subside extraordinaire à hauteur de 600.- € à l'association « Réidener Jugendtreff » pour l'animation lors de la veillée de la fête nationale, en date du 22 juin 2024, à Redange/Attert.

Décision concernant l'arrêt de la procédure entamée relative au projet de modification ponctuelle du PAG « Parc Worré »

Décision de poursuivre la procédure de modification ponctuelle du PAG « Parc Worré », en cours.

HUIS CLOS : Avancement en grade d'un fonctionnaire

Accord de l'avancement d'un fonctionnaire communal au grade 7 du groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières, avec effet au 1er novembre 2024.

Classement d'un ouvrier communal dans la carrière E

Décision de classement dans la carrière E d'un salarié communal et de le faire bénéficier de 185 points indiciaires à partir du 1er novembre 2024. Le principe du classement dans la "carrière primaire" prévu à l'article 35 de la convention collective précitée n'étant pas appliqué.